

6.6 Contribution du bénévolat

Compte tenu de la tradition des administrations locales au Canada et de la nécessité pour les collectivités d'intervenir dans le domaine des services sociaux, les organismes bénévoles continuent de jouer un rôle important dans la prestation de ces services.

Au début des années 1980, environ 46,500 organismes étaient enregistrés comme organisations de bienfaisance au Canada. En matière de santé et de bien-être, la gamme de leurs activités de soutien communautaire est très vaste, allant de l'aide directe pour les particuliers dans le besoin aux grands services collectifs.

Le travail bénévole constitue un important apport au fonctionnement des organismes de santé et de bien-être. Une enquête menée par Statistique Canada en février 1980 révèle que 15 % de la population adulte participe au travail bénévole. Une bonne partie de cet effort s'exerce dans le domaine de la santé et du bien-être, sous forme de services directs, de services de transport, de services d'administration et de services de soutien à la clientèle.

6.7 Analyse des dépenses

Les prestations financières directes accordées aux Canadiens en 1984-85 par l'appareil de sécurité sociale ont totalisé \$47.7 milliards, comparativement à \$28.4 milliards en 1980-81. Au cours de cette période de cinq ans, la Sécurité de la vieillesse (y compris le Supplément de revenu garanti et l'Allocation au conjoint) est demeurée le programme le plus important, représentant environ le quart des dépenses totales au titre de la sécurité sociale. Les dépenses de l'assurance-chômage sont celles qui ont le plus augmenté, passant de \$4.7 milliards en 1980-81 à \$10.2 milliards en 1984-85, soit une augmentation de 117 %. En 1984-85, les dépenses du Régime de l'assurance-chômage ont représenté 22 % des dépenses totales, comparativement à 16 % en 1980-81. Cette progression peut s'expliquer par la récession dont l'incidence sur le régime a commencé à se faire sentir en 1982-83.

Sources

6.1 - 6.1.3, 6.1.6 - 6.7 Direction générale de la politique, de la planification et de l'information, ministère de la Santé et du Bien-être social.

6.1.4 Direction des communications, ministère des Affaires indiennes et du Nord.

6.1.5 Publications et communications (Charlottetown), ministère des Affaires des anciens combattants.